

Conseil municipal de Toulouse du 26 juin 2024

Intervention d'Odile Maurin

Décisions du maire

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Juste quelques mots pour m'inquiéter qu'il y ait encore 14 décisions d'autorisation de défendre en justice face à des agents de la collectivité. Aucun détail mais c'est symptomatique du climat qui règne dans la collectivité et de la souffrance au travail qui impacte les agents et d'autant plus avec Proxima.

Et quand on sait à quel point il est difficile de trouver les moyens financiers pour défendre ses droits vis-à-vis de son employeur, on ne peut que s'inquiéter pour les agents que votre management maltraite. Sans oublier la souffrance des agents handicapés.